

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISESyndicat mixte  
Artois  
MobilitésEXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du jeudi 28 mai 2026

Le jeudi 28 mai 2026 à 10h00, les membres du comité syndical d'Artois Mobilités étaient réunis.

Régulièrement convoqué  
le 19/05/2026La présidence a été assurée par **M. Alain DUBREUCQ, Président**, assisté de M. Christophe PILCH, 1<sup>er</sup> vice-président, M. David THELLIER 2<sup>ème</sup> vice-président et M. Tony MOULIN, 3<sup>ème</sup> vice-président.**Objet : Élection du 3ème  
vice-président d'Artois  
Mobilités  
(point 2)**Titulaire(s) présent(s)**CABBALR** (communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys romane) : M. Julien DAGBERT ; M. Sébastien DARRAS ; M. Olivier GACQUERRE ; M. Jean-Marie MACKÉ ; M. David THELLIER.**CAHC** (communauté d'agglomération de Hénin-Carvin) : Mme Valérie CUVILLIER ; M. Marcello DELLA FRANCA ; M. Christian MUSIAL ; M. Christophe PILCH ; M. Philippe KEMEL.**CALL** (communauté d'agglomération de Lens-Liévin) : M. Nicolas CHERET ; Mme Martine CHWICKO ; M. Romain DRUMÉZ ; M. Alain DUBREUCQ ; M. Tony MOULIN ; M. André KUHCINSKI ; M. Maurice VISEUX.Titulaire(s) absent(s) / excusé(s)**CABBALR** : M. Arnaud MONTEWIS ; M. Nicolas CARRE**CAHC** : M. Daniel MACIEJASZ ; M. Arnaud RAISON.**CALL** : NéantSuppléant(s) présent(s)**CABBALR** : Mme Laëtitia MARIINI ; M. Gaëtan VERDOUCQ.**CAHC** : M. Jérôme VALLIN ; Mme Mildred WERQUIN.**CALL** : M. Sébastien OGEZ ; Mme Violette DUFOUR ; Mme Sylvie LANCRY ; M. Fabrice PLANQUE ; Mme Anne-Marie DUHAMEL.Suppléant(s) absent(s) / excusé(s)**CABBALR** : M. Hervé DEROUBAIX ; Mme Sophie DUBY ; M. Maurice LECONTE ; M. Jacky LEMOINE ; M. Jacques SWITALSKI.**CAHC** : M. Didier BONNET ; M. Régis DELATTRE ; Mme Aurore FERNANDEZ ; M. Charly MEHAIGNERY ; Mme Inès TAOURIT.**CALL** : M. David KUZNIREK ; M. Bruno TRONISuppléances : M. Jérôme VALLIN représente M. Arnaud RAISON ; Mme Mildred WERQUIN représente M. Daniel MACIEJASZ ; Mme Laëtitia MARIINI représente M. Arnaud MONTEWIS ; M. Gaëtan VERDOUCQ représente M. Nicolas CARRE.Secrétaire de séance : M. Julien DAGBERTAccusé de réception du  
contrôle de légalité

Le : 01/06/2026

Administration : M. Paskal BARBELETTE ; M. Quentin DENOYELLE ; M. Benoît DESCAMPS ;  
Mme Stéphanie HUBINET ; Mme Elise POUILLET ; M. Fabrice SIROP

Publication

Le : 01/06/2026

**LE COMITÉ RAPPELLE** que conformément aux articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa notification et/ou de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

Certifié exécutoire

Le : 01/06/2026

- À compter de la notification de la réponse d'Artois Mobilités ;

- Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai.

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL**

**Objet : Élection du 3ème vice-président d'Artois Mobilités**

**Le comité syndical,**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment ses articles L.5211-1 et suivants, L.5711-1 et suivants ;

Vu l'article L.2122-7 du code général des collectivités territoriales applicable aux syndicats mixtes de type fermés ;

Vu les statuts d'Artois Mobilités ;

**Après avoir entendu l'exposé du président, et procédé à l'appel à candidatures ;**

**Article 1<sup>er</sup> : PROCÈDE à l'élection du 3<sup>ème</sup> vice-président d'Artois Mobilités :**

Est candidat : M. Tony MOULIN

**M. Tony MOULIN a obtenu 21 voix.**

**Article 2 : ÉLIT, à la majorité absolue (unanimité des suffrages), M. Tony MOULIN, en qualité de 3ème vice-président d'Artois Mobilités.**



**Alain DUBREUCQ**  
**Président d'Artois Mobilités**

Fait et délibéré le 28 mai 2026  
Pour extrait certifié conforme.